



REGLEMENT

PLATEAU MULTISPORTS

Mairie Haverskerque ☎ : 03 28 40 61 12

Article 1 :

Le plateau multisports est un équipement sportif en accès libre dans le respect du règlement apposé sur les lieux.

Il est en priorité mis à la disposition des enfants de l'école Antoine de Saint Exupéry, du périscolaire et des centres de loisirs d'Haverskerque.

Article 2 :

Le plateau multisports est accessible quelque soit l'âge des utilisateurs. Les enfants de moins de 8 ans doivent toutefois être accompagnés d'une personne majeure.

Article 3 :

L'utilisation du plateau multisports est possible tous les jours aux horaires suivants :

Du 1^{er} avril à fin septembre : de 8 h à 21 h
 Du 1^{er} octobre à fin mars : de 8 h à 17 h 30

Article 4 :

Les équipements permettent principalement l'initiation et la pratique de sports collectifs: handball, volleyball, basketball, mini football, tennis et course d'athlétisme. Le plateau multisports peut également être utilisé pour des entraînements et autres activités physiques, ludiques et sportives de plein air compatibles avec les installations.

Article 5 :

L'ouverture et la fermeture du portail sont régies par la commune aux heures définies à l'article 3.

Article 6 :

L'utilisation du plateau multisports implique le respect des règles élémentaires de propreté, de courtoisie et du respect d'autrui.

Article 7 :

Sur le plateau multisports y compris la piste d'athlétisme, il est interdit :

- de fumer et de consommer de la drogue et des boissons alcoolisées,
- d'utiliser et de garer des deux roues ou des engins à moteur,
- de pratiquer le patin à roulettes, le roller et le skateboard,
- de grimper sur la structure du terrain et sur les clôtures,
- de porter des chaussures à crampons,
- d'introduire tout animal même tenu en laisse et tout objet en dehors des ballons, raquettes et autres accessoires sportifs.

Article 8 :

La Gendarmerie Nationale et les autorités municipales sont habilitées à faire respecter ce règlement.

Article 9 :

L'aire de multisports est placée sous la responsabilité des utilisateurs, parents, accompagnateurs. Prenez en soin. Merci de faire part de toute anomalie à la mairie.

Le Maire
Hubert Bouquet

